



Bal des faux-c... ou concours de langue de bois ?

Introduction



Petit rappel : l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration (CA) avait été présenté et déjà largement débattu le 29 septembre dernier, lors de la commission préparatoire (voir notre compte rendu)¹.

1°) présents



Présidence : ce CA était présidé par Mme Crocquevieille (les DG sont présidents de l'EPA).

Autres membres de la haute adm^{ion} :

- Mme Péroz, sous-directrice B
- M. Hervé Hulin, directeur de l'EPA,
- Mme Muriel Meyer, son adjointe.



les 5 organisations syndicales (OS) représentatives siégeaient (CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA, SNCD-FO). Toutes en délégation complète, sauf une. Ce qui n'a pas été sans conséquence lorsque des points ont été soumis au vote (voir ci-après)...

2°) Précisions

→ **Ordre du jour (ODJ) :** Bref, un CA, de fin d'année, presque de routine, essentiellement consacré aux débats budgétaires. Presque de routine, sauf qu'il y avait aussi l'approbation de la réorganisation territoriale de l'Etablissement et un point d'information sur les mesures requises par la réponse ministérielle à l'audit de la Cour des Comptes² !



Mais revenons à la chronologie : après le 29 septembre, le CA était convoqué le 18 octobre :

- si tout le monde était présent, les représentants de toutes les OS ont décidé de boycotter, pour des raisons quelquefois divergentes,
- et donc, seuls des experts convoqués et quelques élus sont entrés dans la salle de réunion, certains ont fait une déclaration liminaire puis sont partis ;
- en résumé le quorum n'était pas au rendez-vous, c'est pourquoi le CA a été reconvoqué le 9 novembre (donc sans obligation de quorum).

Le CA en tant que tel



1°) Le contexte : Nous sommes obligés de préciser que des « violences urbaines » à proximité de Tremblay 2 avaient, depuis quelques semaines, alimenté les discussions et carrément « cassé l'ambiance ». Le 8 novembre, en début de soirée s'est tenue une réunion bailleur / mairie / locataires / représentants du personnel élus Masse, le directeur de l'EPA était présent.

En réponse au bailleur et aux élus municipaux sur l'avenir du logement douanier, le directeur de l'EPA a indiqué le 8 novembre qu'il était important de maintenir une offre de logements pour les douaniers sur Tremblay, et que donc des réservations seraient maintenues en 2020 (ça alors, le 29 septembre, il nous avait dit que les réservations ne seraient pas renouvelées!...).

Nous nous sommes donc précipités le 9 novembre au matin au CA pour que l'on nous confirme ces « révélations » !



Préalables : Tout le monde était là, ou presque (et on verra sous peu que ce « presque » n'est pas négligeable), quelques déclarations préalables ont été lues, dont celle de SOLIDAIRES Douanes qui a rappelé ses demandes :

- communication du rapport de l'Insp^{ion} des Services (IS),
- les effets de la loi Macron/ALLUR entraînant des pertes de réservations,
- vrai débat sur le référé de la Cour des Comptes (prévu fin février),
- avenir des réservations arrivant à échéance,
- ...et forcément résumé de la réunion de la veille.



Réponse à 2 voix comme souvent (H. Hulin / H. Crocquevieille) :

- il y aura des re-négociations sur les réservations, on ne peut pas encore donner de chiffres, il faut attendre de voir ce que fait vraiment le bailleur (ça c'est pour Tremblay 2).
- Quant aux effets de la loi ALLUR, on ne peut pas envisager de payer des loyers d'inoccupation (« ça revient à enfreindre la loi »), il faut s'adapter en modifiant le mode d'attribution de logements...

¹ Disponible ici : http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2016/10/2016-09-15-et-29_CR_reunions_masse.pdf



² Notre lettre ouverte sur le sujet :

http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2016/09/2016-09-06-Courrier_de_reponse_a_M_Migaud.pdf

2°) Les orientations

C'est là où le « presque tout le monde était là » est important : il manquait juste le président de la Commission Territoriale de la Masse (CTM³) d'Île-de-France (IdF), à savoir le Directeur Interrégional IdF, principal concerné par les fins de réservations en 2020...

Pour votre compréhension, on passe tout de suite au « *point d'information sur les mesures ministérielles* », les orientations (avant le GT dédié) sont en vrac :

- | | |
|--|--|
|  Missions <ul style="list-style-type: none">- l'EPA <u>renonce complètement</u> aux <u>réservations</u> de logements et transfère cette charge à l'ALPAF (Association pour le Logement des Administrations Financières),- mise en place de <u>partenariats</u> avec le secteur professionnel du logement,- partenariat aussi avec France Domaine, |  Loyers <ul style="list-style-type: none">- pour le parc domanial ?- <u>dépôt de garantie</u> généralisé,- <u>augmenter les loyers</u> inférieurs au PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration),- adapter les loyers aux revenus les plus élevés des locataires, etc... |
|--|--|

N'en jetez plus, pourriez vous nous dire !



Bon, on revient à l'**organisation territoriale de l'Établissement** : pas question de nous donner le rapport de l'IS, mais on a eu droit à un joli power-point, avec ses jolies surprises :

- il s'agissait de faire un état des lieux du réseau territorial et donc de faire le bilan des 2 resserrements précédents,
- les bénéfices de l'intégration au sein des Pôles Logistique et Informatique (PLI) sont très variables,
- l'implantation des services Masse doivent être au plus près des logements (vous ne rêvez pas, merci l'IS),
- etc...

3°) Les votes

Mais, bon, comme prévu, cette réorganisation a été soumise aux votes, avec ses petites exceptions comme le maintien de la CT de Bayonne, fusion des Services Territoriaux (ST) de Lyon et du Léman qui serait donc le siège de la CTM, etc.

Et le résultat est : toutes les OS ont voté contre (oui, oui, même la CFDT).

Mais, il faut se souvenir du « presque » : la délégation de l'organisation syndicale majoritaire (qui détient 3 sièges au CA) n'était composée que de 2 personnes (on ne peut donc pas accuser, comme d'habitude, la présidente d'être passée en force grâce à sa voix prépondérante)...

Toutes les autres questions, c'était vraiment de la routine...

Pour conclure ?

Renonciation aux réservations, partenariats avec l'extérieur, généralisation du dépôt de garantie, augmentation des loyers, fusion de services territoriaux, ...

On vous laisse trouver la conclusion : *bal des faux-culs* ou *concours de langue de bois* ?

 **SOLIDAIRES Douanes** était représenté par **Fabienne LAURENT** et **Gérald MANCELL**. Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter.

³ Anciennement dénommée Commission Régionale de la Masse (CRM). Mais c'était du temps d'avant la Réforme Territoriale d'instauration d'euro-régions...